

COMITÉS DE SUIVI

DE QUESTERRE

RAPPORT ANNUEL 2022

Comité de suivi n° 2

Leclercville (Seigneurie de Joly)



Janvier 2023

Renseignements généraux

Titulaire des licences

Nom légal de l'entreprise	:	Questerre Energy Corporation
Numéro de l'entreprise du Québec (NEQ)	:	1165224594
Début et fin de l'exercice financier	:	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022
Pour renseignements additionnels	:	Valerie Wade, analyste principale des contrats fonciers

Regroupement des licences

Modification(s) à signaler	:	Non
----------------------------	---	-----

Rapport annuel

Période visée	:	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022
Adresse Internet de publication du rapport réservé aux activités du Comité (section publique)	:	http://comite-suivi-questerre.ca/

Membres du comité (ordre alphabétique)

M. Dominique Beaudet

Administrateur du Syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lotbinière-Nord

M. Stéphane Bergeron

Directeur général, MRC de de Lotbinière

M. David Bernard

Directeur du Bureau de Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

M. Steve Demers

Citoyen

M. Pablo Montenegro-Rousseau

Directeur de l'aménagement du territoire et du développement régional, MRC de Lotbinière

M. Denis Richard

Maire de Leclercville

M^{me} Jessica Roussel

Directrice générale de la Chambre de commerce de Lotbinière

M. Dany Trépanier

Citoyen

Claims et puits sur le territoire couvert par le comité

Licence n°		Puits n°s
2008PG974	"	A266
	"	A276

Résumé des activités

Réunion annuelle

Le comité de suivi s'est réuni à une (1) seule reprise, soit le 12 décembre 2022. La rencontre a été tenue en mode virtuel sur la plateforme Microsoft Teams et quatre (4) des huit (8) membres y ont assisté.

L'objectif de la réunion était de procéder à une mise à jour annuelle en décrivant les activités sur les puits et en abordant les nouvelles étapes du projet.

En premier lieu, le président et chef de la direction de Questerre, M. Michael Binnion, a pris la parole pour accueillir les participants et expliquer la vision de la compagnie.

Différents points ont été abordés au cours de la réunion, soit :

- un aperçu de compagnie, de sa mission et de sa vision;
- la localisation des licences (claims) et des puits sur le territoire couvert par le comité;
- une récapitulation de l'entretien et la surveillance des sites;
- un rappel des mesures prises pour sécuriser les sites et les puits;
- une présentation de l'historique des travaux réalisés sur les puits;
- une description des travaux prévus en 2022-2023 et
- un résumé des activités du comité.

La présentation assistée par ordinateur (*PowerPoint*) et le compte rendu de cette rencontre ont été déposés dans le site web créé pour le comité, et ce, conformément à la loi. Ces documents sont publics.

Dépenses

DÉPENSES		COÛTS
Maintenance du site web		16,20 \$
Honoraires du consultant		8 750,00 \$
	TOTAL	8 766,20 \$